

Direction générale des entreprises
Service de l'Industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 7 janvier 2015 portant nomination au conseil d'administration
du centre technique des industries mécaniques et du décolletage**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 521-1 à L. 521-13 ;
Vu la loi n° 2003-1312 du 30 décembre 2003 modifiée de finances rectificative pour 2003, et notamment son article 71.E ;
Vu l'arrêté du 28 septembre 1962 modifié portant création du centre technique des industries mécaniques et du décolletage ;
Vu les propositions des organisations syndicales les plus représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre technique des industries mécaniques et du décolletage pour une durée de trois ans :

Au titre des représentants des chefs d'entreprises

Mme Chapon (Chantal).
Mme Rennard (Claudie).
M. Baud (Renald).
M. Bonche (Xavier).
M. Genève (Éric).
M. Iltis (Patrick).
M. Lathuille (Pierre).
M. Martin (Laurent).
M. Perlaut (Stéphane).
M. Perrier (Thierry).
M. Piot (Étienne).
M. Sépulchre de Condé (Didier).

Au titre des représentants du personnel technique

M. Doctrinal (Stéphane).
M. Leleu (Jean-Jacques).

*Au titre de personnalités représentant l'enseignement technique supérieur
ou particulièrement compétentes*

M. Choderlos de Laclos (Philippe).
M. Nantua (René).
M. Poncet (Philippe).
M. Rey (Jean Pascal).

Article 2

Le chef du service de l'industrie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Fait le 7 janvier 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef de service de l'industrie,
C. LEROUGE